



**CONSEIL
OLÉICOLE
INTERNATIONAL**

Príncipe de Vergara, 154 – 28002 Madrid – España Telef.: +34 915 903 638 Fax: +34 915 631 263 - e-mail: ioc@internationaloliveoil.org – <http://www.internationaloliveoil.org/>

DÉCISION N° DÉC-21/99-V/2011

**DÉTERMINATION DE LA COMPOSITION ET DE LA TENEUR EN
STÉROLS ET DIALCOOLS TRITERPÉNIQUES PAR
CHROMATOGRAPHIE GAZEUSE SUR COLONNE CAPILLAIRE**

LE CONSEIL DES MEMBRES DU CONSEIL OLÉICOLE INTERNATIONAL,

Vu la recommandation formulée par le Comité technique lors de sa onzième réunion tenue dans le cadre de la 99^e session du Conseil des Membres ;

Considérant la position unanime des chimistes concernant la nécessité de supprimer la méthode pour la détermination de l'érythrodiol et de l'uvaol (IUPAC n° 2431 « Détermination de la teneur en érythrodiol ») et de l'unifier avec la méthode COI/T.20/Doc. n° 10 pour la Détermination de la composition et de la teneur en stérols par chromatographie gazeuse sur colonne capillaire, dans le cas des huiles d'olive, pour éviter ainsi les difficultés commerciales ;

Considérant les travaux réalisés par les chimistes sur l'application des méthodes en cours d'examen ;

DÉCIDE

De mentionner dans la Norme commerciale du COI et de recommander aux Membres l'application à titre définitif, pour les huiles d'olive, de la méthode COI/T.20/Doc. n° 30 pour la *Détermination de la composition et de la teneur en stérols et en dialcools triterpéniques par chromatographie gazeuse sur colonne capillaire*.

Madrid (Espagne), le 25 novembre 2011.